

Conformément au document « Missions de l'école chrétienne », l'établissement d'Enseignement Spécialisé Saint-Joseph, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative :

- celle d'éduquer en enseignant,
- celle de faire œuvre d'évangile en éduquant en référence à la personne de Jésus-Christ.

Derrière cette double mission, se cache un défi, celui de permettre à chaque jeune de réussir sa vie, de répondre à sa vocation propre et de lui permettre de réaliser ce projet personnel.

Comment relever ce défi ?

1. L'ÉCOLE DOIT ÊTRE UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR LE JEUNE EN DEVENIR

L'école se doit d'être un lieu :

- A. où le jeune est écouté avec son vécu, son histoire, ses souffrances, ses déceptions et ses espoirs,
- B. qui éveille et crée une motivation chez le jeune,
- C. où se développe une pédagogie de la réussite,
- D. où se manifeste un réel souci du devenir du jeune.

2. L'ÉCOLE ET SA MISSION DE SOCIALISATION

L'individualisme étant devenu aujourd'hui de plus en plus important, nos adolescents plus que les autres, ont besoin d'apprendre à vivre en groupe dans un esprit de solidarité. L'école a donc aussi la mission de leur transmettre un savoir être en groupe. Si l'évangile, dans ce domaine, nous donne le modèle de la fraternité, l'école doit être le lieu où l'élève, quel qu'il soit, quelle que soit sa confession religieuse, quelle que soit sa foi, quelle que soit son appartenance culturelle, son niveau de performance scolaire, peut rencontrer des éducateurs qui se réfèrent aux valeurs rencontrées et enseignées par Jésus-Christ.

Pour réaliser cette mission de socialisation, l'école doit être accueillante, responsabilisante et cohérente.

A. L'école doit être une institution accueillante

Accueillir, c'est accepter l'adolescent comme il est et non pas comme nous voudrions qu'il soit. L'accueillir, c'est lui dire qu'il a sa place, qu'il devra apprendre à suivre les règles établies pour vivre en groupe et que peut-être, il sera amené à réparer les torts occasionnés aux autres. Mais, il est accueilli avec ses richesses et ses défauts.

B. L'école doit être une institution responsabilisante.

C'est-à-dire un lieu où l'on éduque à la responsabilité. Le Conseil de Participation et le Conseil de Citoyenneté sont notamment des lieux où les jeunes peuvent donner leur avis mais aussi prendre en charge des tâches dans des domaines comme l'aménagement, l'entretien, etc.

C. L'école doit être enfin une institution cohérente.

Comme nous l'avons déjà dit, l'adolescent est placé au centre des préoccupations de la communauté éducative. Etant donné que nous nous adressons à des jeunes en difficulté, démunis ou particulièrement fragiles, les objectifs visés doivent être conformes aux capacités réelles des jeunes et de leur famille. La collaboration ou du moins le dialogue avec ces dernières ou leurs substituts est nécessaire pour accompagner le jeune et le mener au bout de son chemin éducatif vers une plus grande autonomie.

3. L'ÉCOLE ET SA DIMENSION PASTORALE

Enfin, la dimension pastorale de l'activité éducative traverse l'ensemble de l'activité d'une institution catholique.

Nous devons donner un sens à notre enseignement. Donner du sens, c'est s'orienter dans une direction choisie. C'est aussi être heureux de se voir progresser dans la direction déterminée : cette progression donne du sens à l'existence.

L'école catholique aide les jeunes à construire du sens lorsqu'elle les ouvre à l'émerveillement, lorsqu'elle les ouvre à la solidarité, au partage et lorsqu'elle contribue à enrichir leur vie intérieure.

Chaque membre de l'équipe éducative doit garder à l'esprit que l'éducateur chrétien, c'est celui qui considère sa tâche éducative non seulement comme une activité mais comme le lieu de sa rencontre avec le Christ.